



4 juillet 2023

Conséquences de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et le rôle des parlements nationaux dans la reconstruction de l'Ukraine

Document d'information

Nous, les dirigeants européens, nous sommes réunis pour affirmer notre détermination à nous unir autour de nos valeurs et contre la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante du droit international et de tout ce que nous défendons. (...)

Nous exprimons notre soutien sans réserve à l'Ukraine et son peuple. Nous demeurerons aux côtés de l'Ukraine, aussi longtemps qu'il le faudra. Il ne peut y avoir de paix durable sans obligation de rendre des comptes et nous soutenons les principes d'une paix juste et durable tels qu'ils sont énoncés dans la formule de paix du Président Zelensky. Nous réaffirmons donc la nécessité d'une réponse juridique internationale sans équivoque pour toutes les victimes, ainsi que pour l'État ukrainien. (...)

Nous soutiendrons les efforts de reconstruction de l'Ukraine, notamment en finançant et en mettant en oeuvre le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine intitulé « Résilience, relance et reconstruction », et nous nous engageons à utiliser tous les moyens disponibles au sein du Conseil de l'Europe, y compris par l'intermédiaire de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB). (...)

Déclaration de Reykjavik
4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe

Introduction

La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a resserré les liens entre les démocraties qui soutiennent l'Ukraine. Le 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu les 16 et 17 mai 2023 à Reykjavik, est l'expression de cette unité et de cette détermination autour de valeurs communes.

Comment les parlements peuvent-ils contribuer à concrétiser les engagements pris par les dirigeants européens à Reykjavik ?

Soutenir l'Ukraine

Les dommages que la Fédération de Russie inflige à l'Ukraine sont vertigineux. Le montant total des dommages de guerre directs causés aux logements et aux infrastructures civiles, énergétiques et industrielles est estimé à plus de 135 milliards de dollars. L'Ukraine est gravement contaminée par les mines terrestres et les restes explosifs de guerre. Les dégâts environnementaux sont considérables et ont de graves conséquences sur la santé et l'économie. Le patrimoine culturel est pris pour cible, dans une tentative de la Russie d'effacer l'identité nationale ukrainienne. L'insécurité alimentaire est un problème dans tout le pays.

La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a déclenché le plus grand mouvement de population en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, et l'une des urgences humanitaires dont la croissance est la plus rapide jamais enregistrée. Plus de 8 millions de personnes ont quitté l'Ukraine en raison de l'agression, tandis que 8 millions d'autres ont été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine - certaines plus d'une fois. Plus de 9 000 civils ont perdu la vie depuis le début de l'invasion à grande échelle, et plus de 15 000 ont été blessés.

Pour faire face à ces énormes défis, les pays voisins ont déployé des efforts considérables pour adopter rapidement des mesures adaptées afin de fournir des logements, de la nourriture, de l'argent et une éducation aux personnes fuyant l'Ukraine, en plus de l'aide aux familles qui les accueillent.

Alors que la guerre continue de faire rage, il existe un besoin continu d'assistance financière, d'aide médicale et de programmes d'experts pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, des victimes de traumatismes, des victimes de tortures et de violences sexuelles, des personnes handicapées et des personnes âgées. Des programmes spécifiques devraient être développés pour soutenir les enfants, y compris ceux qui ont été déportés de force et enlevés à leur famille.

L'effort de reconstruction ne doit pas se limiter à la remise en état des infrastructures de l'Ukraine, mais doit jeter les bases d'une Ukraine plus forte, plus résiliente et plus démocratique. Les principes de l'approche « reconstruire en mieux » devraient s'appliquer à tous les secteurs, de l'énergie au logement, et de l'agriculture à la santé. Ils sont également valables pour la gouvernance démocratique, et le Conseil de l'Europe est particulièrement bien placé pour apporter son aide dans ce domaine.

En décembre 2022, le Comité des Ministres a adopté le Plan d'action pour l'Ukraine « Résilience, relance et reconstruction » (2023-2026). Son principal objectif est de contribuer à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité de l'Ukraine à travers une réponse aux besoins immédiats et à moyen terme liés à la guerre, dans un effort qui se poursuivra à l'issue du conflit, dans les domaines où le Conseil de l'Europe peut apporter son expertise et une valeur ajoutée. Il est vital que les États membres du Conseil de l'Europe apportent leur contribution à ce Plan d'action et affectent les ressources nécessaires pour garantir sur le long terme la résilience démocratique de l'Ukraine.

Faisant suite à l'adoption unanime par la Verkhovna Rada de la loi autorisant le pays à adhérer à la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), la Banque interviendra en Ukraine en ciblant particulièrement les secteurs sociaux comme la santé et le logement, et en déployant sa longue expertise en qualité de plus ancienne banque de développement multilatérale d'Europe. C'est d'autant plus nécessaire que les besoins ont encore augmenté dans ces secteurs suite aux récentes attaques contre des infrastructures vitales.

Le Cadre stratégique 2023-2027 de la Banque prévoit un volume d'opérations d'environ 200 millions € cette année, qui pourrait graduellement passer à environ 400 millions € par an d'ici à 2027. Il est essentiel que les États membres de la Banque de développement du Conseil de l'Europe souscrivent rapidement à l'augmentation de capital, approuvée en 2022, pour doter la Banque des moyens de poursuivre son soutien à l'Ukraine et aux pays voisins qui accueillent les Ukrainiens fuyant la guerre.

Veiller à ce que la Fédération de Russie rende des comptes

Soutenir l'Ukraine, c'est aussi veiller à ce que la Fédération de Russie, ses dirigeants, ses militaires, ses mandataires et les sociétés militaires privées ou les groupes paramilitaires qui agissent en son nom répondent de leurs multiples méfaits. Depuis le début de l'agression à grande échelle, des crimes de guerre et des violations du droit humanitaire international d'une extrême gravité ont été documentés.

La création du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine est le principal résultat du 4^e Sommet des États membres du Conseil de l'Europe et représente une étape importante dans les efforts multilatéraux visant à assurer la responsabilité de la Fédération de Russie. Le fait qu'il prenne la forme d'un accord partiel élargi et soit ouvert à tous les pays du monde ajoute à sa pertinence politique. Les parlements nationaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour que le registre soit rapidement et pleinement opérationnel et ils doivent encourager le plus grand nombre possible de pays à les rejoindre.

Conformément aux engagements politiques pris par les chefs d'État et de gouvernement à Reykjavik, les parlements nationaux devraient peser de tout leur poids politique sur la mise en place d'un mécanisme international d'indemnisation permettant d'utiliser les biens confisqués à la Russie pour payer les dommages de guerre. Ils devraient également poursuivre leurs efforts en vue de la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression afin de poursuivre les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie.

Soutenir un multilatéralisme fondé sur des règles face à des risques sécuritaires croissants

La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a fait entrer le monde dans un nouvel environnement de sécurité semé d'embûches. Le Conseil de sécurité des Nations Unies est affaibli dans sa capacité à maintenir la paix et la sécurité internationales. Le nouveau contexte géopolitique a également un impact négatif sur le fonctionnement des mécanismes multilatéraux visant à prévenir et à résoudre les conflits, y compris ceux établis sous les auspices de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Dans le même temps, les dirigeants russes ont brandi des menaces inconsidérées de guerre nucléaire et le risque d'accidents nucléaires impliquant la centrale nucléaire de Zaporijjia est élevé. La Russie a déployé des armes nucléaires tactiques au Belarus et s'est retirée du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE), pierre angulaire de l'architecture de sécurité européenne. Elle a également repoussé les limites de ce qui peut servir d'arme : migrants, énergie, leviers économiques, capture des élites, écocide, passeportisation, étendant le concept et les cibles de sa guerre hybride.

Un défi sécuritaire d'une telle ampleur et d'une telle complexité ne peut être relevé sans une coopération internationale, y compris au niveau interparlementaire. Le Conseil de l'Europe devrait renforcer son rôle dans l'élaboration des normes internationales dans les domaines essentiels de l'État de droit, de la démocratie et des droits humains. Son Assemblée parlementaire devrait intensifier le dialogue avec les parlements nationaux et les assemblées internationales, également en vue de développer une plus grande résilience face aux menaces, en renforçant l'alerte précoce, la prévention et la réaction rapide.

Questions à débattre :

- Comment les parlements nationaux peuvent-ils soutenir le processus de reconstruction de l'infrastructure civile ukrainienne ?
- Comment les parlements nationaux peuvent-ils contribuer à renforcer la sécurité et la résilience démocratiques de l'Ukraine ?
- Que peut-on faire pour soutenir la Verkhovna Rada et renforcer sa capacité institutionnelle, aujourd'hui et pendant la période de transition qui suivra la fin des hostilités ?
- Comment les parlements nationaux peuvent-ils soutenir la préservation et la reconstruction du patrimoine culturel ukrainien ?
- Comment les parlements nationaux peuvent-ils sensibiliser et contribuer à l'élaboration de programmes spécifiques pour aider à répondre aux besoins des personnes vulnérables, y compris les enfants et les victimes de la torture et de la violence sexuelle ?
- Que peuvent faire les parlements nationaux pour veiller à ce qu'un système global de responsabilité de la Fédération de Russie soit mis en place et devienne opérationnel dès que possible ?
- Comment l'Assemblée parlementaire peut-elle mieux travailler avec les parlements nationaux pour promouvoir un multilatéralisme fondé sur des règles ?
- Comment le Conseil de l'Europe peut-il mieux contribuer à la sécurité démocratique en Europe ?

Annexe : Documents de références

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Résolution 2506 (2023) « [Les conséquences politiques de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#) »

Résolution 2495 (2023) « [Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs](#) »

Résolution 2482 (2023) « [Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#) »

Résolution 2448 (2022) « [Conséquences humanitaires et déplacements internes et externes en lien avec l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#) »

Résolution 2473 (2022) « [Renforcer le rôle du Conseil de l'Europe en tant que pierre angulaire de l'architecture politique européenne](#) »

Résolution 2444 (2022) « [La sécurité en Europe face à de nouveaux défis: quel rôle pour le Conseil de l'Europe?](#) »

Conseil de l'Europe

4^e Sommet du Conseil de l'Europe, [Unis autour de nos valeurs - Déclaration de Reykjavík](#), 2023

Plan d'action pour l'Ukraine « [Résilience, relance et reconstruction](#) » 2023-2026

[L'Ukraine rejoint la CEB](#)